



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/26355  
25 août 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 24 AOUT 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à ma lettre datée du 23 août 1993 (S/26453), j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'artillerie iranienne a continué de bombarder les régions frontalières dans le nord de l'Iraq. On trouvera ci-après le détail de ces opérations :

1. Le 20 août 1993, à l'aube, l'artillerie iranienne a bombardé la zone située le long de la route principale reliant Darbandikhan à Arabit, y compris le village de Janara situé au bord de cette route, ainsi que les abords du village de Nawtaq, à 10 kilomètres au nord-ouest de Darbandikhan. Les bombardements se sont poursuivis jusqu'à midi, touchant plusieurs véhicules qui passaient sur cette route et blessant plusieurs personnes.

2. Le même jour, à 10 heures, l'artillerie iranienne a bombardé plusieurs zones situées à l'est et au nord du bourg de Jawarta (le gouvernorat de Suleymaniya), mettant le feu à des étendues cultivées.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

-----